

Nous n'avions pas besoin de ça !

Communiqué • 28 juin 2024



Le jeudi 27 juin au matin, l'antenne de France 2 n'a pu être assurée, en direct et en condition dégradée au CDE.

Télématin qui aurait dû être diffusé, en direct, depuis la régie de production du CDE s'est tu. A la place un best-off a été diffusé, et les JT et les 4V ont été annulés, en pleine campagne électorale qui restera dans l'histoire de la France !

En cause le projet du nouveau CDE et des non-choix aux conséquences gravissimes sur notre identité de producteur d'information de service public au service de nos téléspectateurs et sur la garantie d'une continuité de celui-ci quoi qu'il arrive.

L'explication, la direction du CDE comme celle de l'entreprise, alertées depuis des mois voire des années par **FO**, soit directement au sein de la direction de CDE soit au CSE siège et au CSE Central, sur ce risque parfaitement identifié, ont refusé de former l'ensemble des **personnels volontaires du CDE** à l'exploitation de cette régie de production, pire elle fait appel à des CDD et sociétés externes avec des personnels non formés, à la place de CDI à FTV !

Faute de personnel en CDI formé, et d'une mauvaise planification, ce jeudi matin, l'antenne de France 2 n'a donc pu être secourue en direct.

C'est pourtant cette même régie de production qui, le 13 novembre 2015 avait permis à France 2 de prendre le relais du Soir/3 lors des terribles attentats de Paris. **Qu'aurait-on dit si nous n'avions pas pu le faire à l'époque ?**

C'est cette régie qui assurait depuis des dizaines d'années le secours antenne. Panne de courant, petit incendie dans les studios ou régies de La fabrique, panne des mélangeurs ou des consoles son, panne informatique, c'est elle qui garantissait une parfaite continuité de l'antenne, en mode dégradé.

Aujourd'hui cela n'est plus possible : **le CDE ne dispose plus de tout le personnel en CDI formé nécessaire à cela.** Le projet du CDE est uniquement technologique et économique, aux oubliettes le respect de nos téléspectateurs et nos obligations légales.

Des élections législatives à risque, un événement sportif international majeur comme les JO avec son corollaire sécuritaire, sans jouer les oiseaux de mauvais augures, **que répondra-t-on en cas de nécessité si nous ne pouvons pas prendre l'antenne faute de régie CDE exploitable ?**

Le désintérêt de la direction tant pour la garantie de notre service au public que pour les enjeux de formation des personnels est un terrible révélateur.

Amateurisme ou volonté destructrice, pour l'enjeu de continuité et mépris pour les compétences des salariés.

En revanche, pour ce qui est des projets de bunkeriser le CDE à grand renfort de sas biométriques, ça, la direction sait faire. Bunkeriser l'entreprise, un beau projet engageant, motivant, stimulant même.

Mais ce projet vous le mènerez à bien seuls, pas question que FO laisse faire tranquillement le démantèlement irresponsable de France Télévisions et de ses missions de service public.